

# **GROUPE MONCEAU FLEURS**

Société Anonyme au capital de 12.850.882,95 €

23 rue d'Anjou  
75 008 PARIS

421 025 974 R.C.S. PARIS

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 septembre 2013

# **GROUPE MONCEAU FLEURS**

Société Anonyme au capital de 12.850.882,95 €

23 rue d'Anjou

75 008 PARIS

---

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

- Exercice clos le 30 septembre 2013 -

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GROUPE MONCEAU FLEURS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et de l'activation d'impôts différés attachés à des déficits reportables qui sont présentés respectivement dans les notes « 11 – Ecart d'acquisition » et « 8 – Impôt » de l'annexe des comptes, la direction a établi un business plan basé sur ses meilleures estimations.

En l'absence d'éléments probants mis à notre disposition confirmant des hypothèses clés sous-tendant ce business plan, au regard des réalisations passées, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier :

- la nécessité de constituer une dépréciation de l'écart d'acquisition relatif à l'UGT « service », lequel s'élève au 30 septembre 2013 à 18.115 milliers d'euros, et, dans cette hypothèse, son montant éventuel ;
- la probabilité que l'entité disposera de bénéfices imposables sur lesquels pourront s'imputer les déficits fiscaux ayant fait l'objet d'une activation d'impôts différés s'élevant à 3.687 milliers d'euros.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus :

- Le paragraphe « Test de dépréciation des écarts d'acquisition » de la note 11 de l'annexe expose notamment les modalités retenues pour la détermination des valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie définies par votre société.
- Le paragraphe « Impôts différés » de la note 8 de l'annexe expose notamment les modalités retenues pour les déficits fiscaux ayant fait l'objet d'une activation d'impôts différés.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues par la direction et à vérifier que la note 8 et la note 11 des états financiers fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

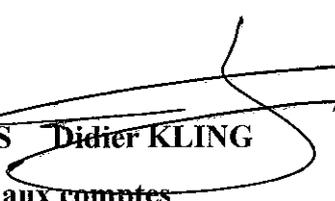
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 15 mai 2014

**Cabinet Didier KLING & Associés**

  
**Dominique MAHIAS**  
Commissaires aux comptes  
Compagnie de PARIS

  
**Didier KLING**  
Commissaires aux comptes  
Compagnie de PARIS

**Cabinet Emmesse Conseil et Audit**

  
**Michel SUDIT**  
Commissaire aux comptes  
Compagnie de PARIS



COMPTES CONSOLIDES

2013

---

**GROUPE MONCEAU FLEURS**  
Exercice clos au 30 septembre 2013



---

# SOMMAIRE

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	- 5 -
2. Etat de la situation financière .....	- 6 -
ACTIF .....	- 6 -
PASSIF .....	- 7 -
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....	- 8 -
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....	- 9 -
5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....	- 10 -
Note 1 - Informations générales .....	- 10 -
Note 2 – Principes comptables .....	- 10 -
A. Déclaration de conformité .....	- 10 -
B. Principes généraux de consolidation .....	- 11 -
C. Règles et méthodes d'estimation .....	- 12 -
a) Utilisation d'estimations .....	- 12 -
b) Transactions en devises et instruments financiers .....	- 12 -
c) Regroupements d'entreprises .....	- 13 -
d) Résultat net des activités abandonnées .....	- 13 -
e) Résultat par action .....	- 13 -
f) Immobilisations corporelles .....	- 13 -
g) Immobilisations incorporelles .....	- 14 -
h) Autres actifs financiers .....	- 14 -
i) Stocks .....	- 15 -
j) Avances et acomptes versés .....	- 15 -
k) Créances clients .....	- 15 -
l) Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	- 15 -
m) Auto-détention .....	- 15 -



n) Attributions d'actions gratuites .....	- 15 -
o) Provisions .....	- 15 -
p) Impôts différés.....	- 16 -
q) Dettes financières (courantes et non-courantes).....	- 16 -
r) Actifs et passifs détenus en vue de la vente .....	- 17 -
s) Chiffre d'affaires.....	- 17 -
Note 3 – Périmètre de consolidation.....	- 18 -
Note 4- Faits marquants de la période et évènements postérieurs a la clôture.....	- 19 -
a) Faits marquants de la période.....	- 19 -
b) Evènements postérieurs à la clôture.....	- 21 -
Note 5 – Information sectorielle .....	- 22 -
Note 6 – Chiffre d'affaires .....	- 23 -
Note 6 bis – Resultat Opérationnel non courant.....	- 23 -
Note 7 – Produits et charges financiers.....	- 23 -
a) Produits financiers.....	- 23 -
b) Charges financières .....	- 24 -
Note 8 – Impôts .....	- 24 -
a) Charge d'impôt sur les résultats.....	- 24 -
b) Impôts différés.....	- 25 -
Note 9 – Résultat net des activités abandonnées.....	- 26 -
Note 10 – Résultat par action .....	- 27 -
Note 11 – Ecarts d'acquisition .....	- 27 -
Note 12 – Immobilisations incorporelles .....	- 29 -
Note 13 – Immobilisations corporelles.....	- 30 -
Note 14 – Titres mis en équivalence.....	- 31 -
Note 15 – Autres actifs financiers .....	- 32 -
Note 16 – Autres actifs non courants.....	- 32 -
Note 17 – Stocks .....	- 33 -



Note 18 – Créances clients.....	- 33 -
Note 19 – Autres créances .....	- 34 -
Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	- 34 -
Note 21 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente .....	- 35 -
Note 22 – Provisions pour risques et charges .....	- 35 -
Note 23 – Dettes financières.....	- 36 -
Note 24 – Autres passifs non courants.....	- 37 -
Note 25 – Dettes fournisseurs .....	- 37 -
Note 26 – Autres passifs courants.....	- 37 -
Note 27 – Effectifs .....	- 38 -
Note 28 – Informations complémentaires .....	- 38 -



# 1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<b>LIBELLE</b>		<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2012 (Pro Forma) Note 4-a</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6</b>	<b>11 218 069</b>	<b>51 347 162</b>	<b>12 093 290</b>
Achats consommés		(4 669)	(35 068 795)	(1 422 648)
Autres charges d'exploitation		(3 652 672)	(7 834 829)	(2 079 209)
Impôts, taxes et versements assimilés		(175 773)	(437 311)	(286 335)
Charges de personnel		(5 482 705)	(8 044 158)	(6 442 098)
Dotations d'exploitation		(1 337 961)	(993 853)	(228 260)
Autres charges et produits d'exploitation			2 355	2 000
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>564 278</b>	<b>(1 029 529)</b>	<b>1 637 297</b>
Autres charges	<b>6b</b>	(4 538 191)	(4 834 757)	(3 620 118)
Autres produits	<b>6b</b>	445 667	1 141 188	875 439
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(3 528 246)</b>	<b>(4 723 098)</b>	<b>(1 107 382)</b>
Produits financiers	<b>7</b>	2 611 047	7 843 923	7 827 029
Charges financières	<b>7</b>	(6 588 397)	(3 500 803)	(3 423 659)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(3 977 350)</b>	<b>4 343 120</b>	<b>4 403 370</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>8</b>	(115 659)	(155 975)	(124 003)
Impôts différés	<b>8</b>	2 560 345	(2 000 003)	(2 000 003)
<b>Charges d'impôt</b>		<b>2 444 686</b>	<b>(2 166 979)</b>	<b>(2 124 007)</b>
Quote-part de résultat des S.M.E.	<b>14</b>	(71 047)	263 489	263 489
Résultat net des activités abandonnées	<b>9</b>	(18 164 961)	(832 743)	(4 540 681)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>(23 296 916)</b>	<b>(3 106 211)</b>	<b>(3 106 211)</b>
<b>Résultat Groupe</b>		<b>(21 984 739)</b>	<b>(2 608 856)</b>	<b>(2 608 856)</b>
<b>Résultat Hors Groupe</b>		<b>(1 312 177)</b>	<b>(696 366)</b>	<b>(696 366)</b>
<b>Résultat Net par action</b>		<b>(0,37)</b>	<b>(0,35)</b>	<b>(0,35)</b>
<b>Nombre retenu pour le résultat net par action</b>		<b>69 246 852</b>	<b>7 246 853</b>	<b>7 246 853</b>
<b>Résultat Net Dilué par action</b>		<b>(0,36)</b>	<b>(0,30)</b>	<b>(0,30)</b>
<b>Nombre retenu pour le résultat net dilué par action</b>		<b>60 463 608</b>	<b>8 464 446</b>	<b>8 464 446</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>(23 296 914)</b>	<b>(3 106 211)</b>	<b>(3 106 211)</b>
Ecart actuariels sur indemnité de départ à la retraite				
Ecart de conversion monétaire provenant de la conversion des comptes des entités étrangères				
Changement de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				
Autres éléments du résultat global				
<b>Résultat Global Total</b>		<b>(23 296 916)</b>	<b>(3 106 212)</b>	<b>(3 106 211)</b>
<b>Dont Part du Groupe</b>		<b>(21 984 739)</b>	<b>(2 608 856)</b>	<b>(2 608 856)</b>
<b>Dont Part des intérêts non contrôlés</b>		<b>(1 312 177)</b>	<b>(696 366)</b>	<b>(696 366)</b>



## 2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

### ACTIF

En euros	Notes	2013	2012
Ecart d'acquisition	11	18 115 980	29 696 980
Immobilisations incorporelles	12	17 281 774	17 517 558
Immobilisations corporelles	13	456 146	904 836
Immeubles de placement			
Titres mis en équivalence	14	160 071	143 827
Participations et créances rattachées	15	950 355	856 263
Immobilisations financières	14	207 081	1 063 076
Impôts différés - actif	8 (b)	9 327 279	4 037 667
Autres actifs non courants	16	3 977 416	2 973 127
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>50 476 102</b>	<b>57 193 333</b>
Stocks et en-cours	17	31 267	567 143
Avances et acomptes versés sur commandes		24 049	129 018
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	18	1 580 395	4 363 191
Etat, Impôt sur les bénéfices - créance < 1 an		46 408	
Autres créances	19	2 854 767	3 450 040
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	835 724	2 556 859
Comptes de régularisation		1 283 695	356 481
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>6 656 305</b>	<b>11 422 731</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente	21	723 793	396 663
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>57 856 200</b>	<b>69 012 727</b>



## PASSIF

En euros	Notes	2013	2012
Capital		8 886 878	14 491 706
Primes liées au capital		3 735 532	16 089 945
Réserves		14 376 595	(8 999 377)
Auto-contrôle			
Réserves de conversion groupe		48 980	(53 002)
Résultat de l'exercice		(21 984 739)	(2 508 855)
<b>Capitaux propres</b>	<b>4</b>	<b>5 063 246</b>	<b>19 020 417</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>4</b>	<b>(1 468 257)</b>	<b>(207 099)</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 594 989</b>	<b>18 813 317</b>
Provisions pour risques	22	4 134 728	668 500
Provisions pour charges	22	1 382 963	966 611
Impôts différés - passif	8 (b)	10 469 600	7 712 123
Dettes financières	23	9 873 600	21 414 398
Autres dettes non courantes	24	1 041 000	1 577
Autres passifs non courants			
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>26 901 891</b>	<b>30 763 211</b>
Dettes financières	23	17 661 135	1 460 685
Dettes d'exploitation < 1an	25	1 519 076	7 351 580
Etat - impôts sur les bénéfices - part < 1 an			
Autres passifs courants	26	6 335 486	9 299 587
Trésorerie passive	20	15 669	147 186
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>25 531 366</b>	<b>18 259 037</b>
Passif non courants détenus en vue de la vente & act abando	21	1 827 954	1 177 161
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>57 856 200</b>	<b>69 012 727</b>



### 3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En euros	2013	2012
Résultat net consolidé	(23 296 916)	(3 105 210)
Dotations/Reprises aux amortissements et provisions	5 131 007	1030 919
Variation de l'impôt différé	(2 531 986)	1966 502
Elimination des PMV sur cessions d'actifs	68 978	110 072
Eliminations de la quote-part de résultat des mises en équivalence	71047	(263 489)
Variation du BFR liée à l'activité	(2 825 349)	3 174 772
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>(13 283 219)</b>	<b>3 984 686</b>
Acquisitions d'immobilisations	(487 950)	(1822 466)
Cessions autres immobilisations financières	271481	591 89
Incidence des variations de périmètre	(859 957)	(6 957)
Flux trésor actifs non courants à céder et act abandonnées	323 663	346 730
<b>Flux net investissements</b>	<b>(752 764)</b>	<b>(891 494)</b>
Emissions d'emprunts	6 724 902	9 464 226
Remboursement d'emprunts	(2 078 539)	(25 233 932)
Dividendes des filiales		
Dividendes de la société consolidante		
Augmentations (réductions) de capital	7 800 000	2 500 000
<b>Flux net des financements</b>	<b>12 446 363</b>	<b>(3 269 706)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>(1 589 617)</b>	<b>(247 634)</b>
Trésorerie : ouverture	2 409 674	2 650 350
Trésorerie : reclassements		
Trésorerie : clôture	820 054	2 409 674

Le flux net des financements tient compte des différentes opérations qui sont présentées en Notes 4, 7 et 23.

Au 30 septembre 2013, la ligne émission d'emprunt inclut 4,6 M€ qui concerne la désactualisation et la compensation en date du 21 octobre 2013 (Cf. en infra Note 23). La ligne remboursement d'emprunt inclut, quant à elle, l'actualisation liée au Plan de Sauvegarde (Cf. en infra Note 7).

Au 30 septembre 2012, ces mêmes lignes étaient impactées par l'impact IFRS du rééchelonnement de la dette obligataire sur 10 ans (Cf. en infra Note 7).



## 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Capitaux propres (hors groupe)
<b>Au 1er octobre 2011</b>	<b>11 991 706</b>	<b>16 089 945</b>	<b>(5 734 396)</b>	<b>(41 096)</b>	<b>(4 120 424)</b>	<b>18 485 736</b>	<b>305 837</b>
Affectation du résultat N-1			(3 525 614)		3 504 992	(20 621)	
Distribution/brut versé							
Var. de capital en numéraire et souscrip	2 500 000					2 500 000	
Résultat					(2 508 980)	(2 508 980)	(596 356)
Autres augmentations / diminutions			(530 233)		6 024	(524 209)	(12 393)
Reclassement/Restructurat/ changement de méthode							
Ecart de conversion - Effet de change				(11 906)		(11 906)	
Variation de périmètre			790 866		609 532	1 400 398	95 813
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>14 491 706</b>	<b>16 089 945</b>	<b>(8 999 377)</b>	<b>(53 002)</b>	<b>(2 508 855)</b>	<b>19 020 417</b>	<b>(207 099)</b>
Affectation du résultat N-1			(2 508 855)		2 508 855		
Distribution/brut versé							
Var. de capital en numéraire et souscrip	(5 604 828)	(12 354 413)	25 759 241			7 800 000	
Résultat					(21 936 566)	(21 936 566)	(132 177)
Autres augmentations / diminutions			59 780		(48 173)	11 608	
Reclassement/Restructurat/ changement de méthode							
Ecart de conversion - Effet de change				1 1982		11 982	
Variation de périmètre			65 806			65 806	5109
Autres							
<b>Au 30 septembre 2013</b>	<b>8 886 878</b>	<b>3 735 532</b>	<b>14 376 595</b>	<b>48 980</b>	<b>(21 984 739)</b>	<b>5 063 246</b>	<b>(1 468 257)</b>



## 5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### NOTE 1 - INFORMATIONS GENERALES

Groupe Monceau Fleurs S.A. est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 23 Rue d'Anjou, 75 008 Paris.

Le Groupe Monceau Fleurs a deux activités principales :

- Le développement des réseaux de franchise des enseignes Monceau Fleurs, Happy et Rapid'Flore ;
- Le référencement de produits, fleurs, accessoires à destination de ces 3 réseaux.

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2013 présentés ont été arrêtés lors de la séance 26 mars 2014 par le Directoire.

### NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

#### A. Déclaration de conformité

Le Groupe Monceau Fleurs (« le Groupe ») est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris depuis le 7 décembre 2007. Le Groupe a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui modifie l'article L. 223-24 du Code de Commerce, à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel, disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

Les états financiers consolidés du Groupe Monceau Fleurs au 30 septembre 2013 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date. Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).



Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1er octobre 2012 et adoptés par l'Union européenne.

Les textes (Normes, amendements et interprétations) non encore entrés en vigueur et qui n'ont pas été appliqués par anticipation sont notamment les suivants :

- IFRS 9 – « Instruments financiers » (exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015) ;
- IFRS 10 – « Etats Financiers consolidés » (exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013);
- IFRS 11 – « Partenariats » (exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013) ;
- IFRS 12 – « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » (exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013);
- IFRS 13 – « Evaluation de la juste valeur » (exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013);
- IAS 27 – « Etats financiers individuels » (exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013).

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation.

#### Bases de préparation

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

#### **B. Principes généraux de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe Monceau Fleurs et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque Groupe Monceau Fleurs détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe Monceau Fleurs.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupe ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

## **C. Règles et méthodes d'estimation**

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles sont présentés dans les paragraphes suivants.

### **a) Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influencer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans les comptes du Groupe à la date d'arrêté des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.

Les principales sources d'estimations et de jugements comptables significatives concernent l'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers, l'estimation de la valeur résiduelle des écarts d'acquisition et la mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables (ces derniers étant mesurés en conformité avec les principes évoqués en Note 8 – b) (Impôts différés). En matière de litige, le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé du prix de cession et de la valeur d'usage des UGT. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

### **b) Transactions en devises et instruments financiers**

#### **• Transactions en devises**

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

• **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « réserves de conversion ».

**c) Regroupements d'entreprises**

Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés suivant la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs étant évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel non affecté est comptabilisé le cas échéant en écarts d'acquisition (« goodwill »). Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisé.

**d) Résultat net des activités abandonnées**

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées au cours de l'exercice est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité ou une région géographique complète.

**e) Résultat par action**

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre d'actions à la clôture de l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues.

**f) Immobilisations corporelles**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans

La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.



#### **g) Immobilisations incorporelles**

##### **Frais de recherche et développement générés en interne**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

##### **Concessions, brevets et marques**

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de valeur sont pratiqués annuellement selon la méthodologie pratiquée en note 11.

#### **h) Autres actifs financiers**

Les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

##### **Titres de participation non consolidés**

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires directement imputables à l'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette rubrique n'étant pas cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

##### **Créances rattachées à des participations**

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

##### **Dépôts et cautionnements et autres**

On trouve principalement dans ce poste des dépôts de garantie, des dépôts sur des comptes séquestres lors de litiges ou d'arbitrage.



**i) Stocks**

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

**j) Avances et acomptes versés**

Les avances de trésorerie consenties à certains fournisseurs sont enregistrées sous la rubrique « Avances et acomptes versés » à l'actif du bilan.

**k) Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-recouvrement.

**l) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

**m) Auto-détention**

Les actions d'auto-détention sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

**n) Attributions d'actions gratuites**

Conformément à la norme IFRS 2, les attributions d'actions gratuites représentent un avantage consenti aux bénéficiaires et constituent un complément de rémunération payé par le Groupe. Ce complément est comptabilisé de la façon suivante : la juste valeur des actions attribuées, qui correspond aux services rendus par les employés en contrepartie des actions reçues, est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en charges en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur des attributions d'actions gratuites est déterminée sur la base du cours de bourse de clôture de l'action Groupe Monceau Fleurs SA à la date d'attribution.

Il n'existe pas au 30 septembre 2013 d'actions gratuites non attribuées.

**o) Provisions**

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque couru ou de la charge exposée, assise sur les meilleurs éléments connus.

• Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.

• Provisions non courantes

Avantages au personnel : le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer lors ou après le départ des employés qui en bénéficient. Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies, sont :

- les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite ;

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turnover, taux d'inflation et rendement des capitaux.

Restructuration : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés.

**p) Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf circonstances particulières justifiant la non constatation de cette dette potentielle.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

**q) Dettes financières (courantes et non-courantes)**

Les dettes financières courantes et non-courantes comprennent les emprunts obligataires convertibles et les autres emprunts.



### **Emprunts obligataires convertibles**

Les emprunts obligataires convertibles sont considérés comme des instruments financiers composés de deux éléments : une composante obligataire enregistrée en dette et une composante action enregistrée en capitaux propres.

La composante obligataire est égale à la valeur actualisée de la totalité des flux de décaissement futurs au titre de l'obligation au taux d'une obligation simple qui aurait été émise au même moment que l'obligation convertible. La valeur de la composante action enregistrée en capitaux propres est calculée par différence avec le montant nominal de l'emprunt obligataire à l'émission.

Les frais d'émission et les primes de remboursement des emprunts obligataires sont incorporés dans le coût de la dette au passif en ajustement du montant nominal de la dette.

La différence entre les frais financiers comptabilisés et les montants effectivement décaissés est ajoutée à chaque clôture au montant de la composante dette de sorte qu'à l'échéance, le montant à rembourser en cas de non conversion corresponde au prix de remboursement (méthode du coût amorti).

#### **r) Actifs et passifs détenus en vue de la vente**

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédés.

Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

#### **s) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend principalement :

- les droits d'entrée perçus à chaque ouverture d'un nouveau point de vente,
- les redevances des franchisés,
- les commissions sur ventes de produits aux franchisés (fleurs, plantes, accessoires),
- les ventes au détail de fleurs, plantes, accessoires par le seul point de vente détenu par le Groupe

Le chiffre d'affaires du groupe est enregistré conformément à la norme IAS 18 « Reconnaissance du revenu ».



## NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	GMF 09.2013				GMF 09.2012			
	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration
CARFLORE <sup>(1)</sup>	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Floria Création	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Centrale des Fleurs	Mise en équivalence	33,37	33,37	0	Mise en équivalence	33,37	33,37	0
Création Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
Flore Distribution <sup>(1)</sup>	Intégration Globale	31,51	31,51	100	Intégration Globale	31,51	31,51	100
Formaflore <sup>(1)</sup>	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
La Générale des Végétaux	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Gestiflore	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Global Export (1)	NC	NC	NC	NC	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Happy Inc.	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Hauraunize	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
KSV	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
GMF - Groupe Monceau Fleurs	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Magie Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
Monceau Fleurs	Intégration Globale	99,90	99,90	100	Intégration Globale	99,90	99,90	100
MF BELGIUM	Mise en équivalence	20,00	20,00	0	Mise en équivalence	20,00	20,00	0
MFEF	Intégration Globale	57,40	57,40	100	Intégration Globale	57,40	57,40	100
MFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Monceau Fleurs International	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
MF Italie	Mise en équivalence	49,00	49,00	0	Mise en équivalence	49,00	49,00	0
Maison de Verdi	Mise en équivalence	40,00	40,00	0	Mise en équivalence	40,00	40,00	0
PB Participation	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
RFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Salmon (1)	Intégration Globale	51,00	51,00	100	Intégration Globale	51,00	51,00	100
WHKS BV (1)	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	90,00	90,00	100

(1) : sociétés considérées comme activités abandonnées.

### Participations non consolidées

Certaines participations du groupe, qui sont majoritairement dans des sociétés exploitant des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de résultat opérationnel, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci-joints. Celles-ci sont les suivantes :

- Lola Fleurs (société sans activité opérationnelle)
- Floralim (participation détenue à 5% dont la clôture est au 30 avril)
- Haunozé (société sans activité opérationnelle)
- Hekayem (participation détenue à 13%)
- Territorio Verde (Master Franchisé Portugais Monceau Fleurs)
- Territorio Happy (Master Franchisé Portugais Happy)
- ISA Boulogne (participation détenue à 35% dont la clôture est au 31 décembre)
- ISA Saint-Cloud (participation détenue à 4%)
- HK Fleurs (participation détenue à 5%)
- Monceau Fleurs UK (société sans activité opérationnelle)
- Mylène et Associés (société sans activité opérationnelle)
- Lounge Floreo (participation détenue à 35%)



- Florexnord (participation détenue à 8%)

## NOTE 4- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### a) Faits marquants de la période

#### **Opération Capitalistique :**

Perceva Holding devenue GMF Holding, société détenue majoritairement par le fonds commun de placement à risques France Special Situations Fund I (représenté par sa société de gestion Perceva), actionnaire de référence de Groupe Monceau Fleurs SA a conclu le 24 juin 2013 un protocole d'investissement visant à permettre à Groupe Monceau Fleurs SA de faire face à ses échéances financières à court terme et de se recapitaliser pour mener à bien le recentrage sur son métier historique.

En date du 6 aout 2013, les actionnaires lors d'une assemblée générale mixte ont voté une réduction de capital pour un montant de 13,3 millions d'euros qui a ramené le capital social à 1,1 millions d'euros et entraîné une baisse de la valeur nominale des actions de 2€ à 0,15€.

A la fin du mois d'août, les obligations sèches acquises par Perceva Holding dans le cadre de la procédure d'acquisition ordonnée sont de 2 086 obligations sur 13 818 soit 15,1% de l'en cours en circulation.

Les obligations convertibles ont, quant à elles, été acquises à hauteur de 93,06% soit 1 134 392 obligations sur un total de 1 219 000 obligations convertibles.

Par la suite 2 augmentations de capital successives ont eu lieu pour un montant total de 7, 8 millions d'euros en numéraire dont :

- 6,3 millions d'euros libérés en espèce avec émission de 42 000 000 actions nouvelles de 0,15€ au profit de Perceva Holding ;
- 1,5 millions par incorporation de créances avec émission de 9 999 999 actions nouvelles de 0,15€ dont 6 666 666 actions au profit de Unigreen France et 3 333 333 actions au profit de BM Invest.

Au 30 septembre 2013, le capital social s'élevait à 8,9 millions d'euros et se décomposait en 59 245 852 actions de 0,15€ de valeur nominale.

A l'issue de ces différentes opérations la société GMF holding détient 71,8 % de la société Groupe Monceau Fleurs SA.

#### **Modification de la Gouvernance**

En date du 6 aout, la société Groupe Monceau Fleurs SA s'est dotée d'un Directoire avec un conseil de Surveillance.

A cette même date, Bruno Blaser (Directeur Réseau Franchise), Patrick Deronne (Directeur du Développement) et Laurent Pfeiffer (Directeur Administratif et Financier) ont été nommés membres du Directoire.

Le 13 septembre, Laurent Amar démissionne de ses fonctions de membre du directoire et intègre le Conseil de Surveillance. Laurent Amar est Président du Conseil de Surveillance.

Laurent Pfeiffer est alors nommé Président du Directoire.



### Modification du plan de sauvegarde

En date du 16 septembre 2013, le tribunal de commerce approuve les modifications du Plan de Sauvegarde, de nature à permettre l'exécution du plan de continuation, à savoir deux éléments majeurs :

la possibilité de pouvoir compenser les obligations acquises (voir ci-après événements post-clôtures) par GMF holding,

le nouvel échéancier suivant :

30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
2%	6%	8%	10%	12%	15%	15%	15%	17%

### Global BV : une situation financière et opérationnelle excessivement dégradée

Le Groupe Monceau Fleurs connaît depuis plusieurs années une crise sérieuse liée à l'évolution de son modèle de développement. Initialement gestionnaire d'un réseau de franchisés, le Groupe avait décidé, à la suite de l'intégration du réseau Rapid Flore, d'internaliser les activités « amont » de centrale d'achats et de logistique pour ses franchisés.

Malgré les efforts de réorganisation et d'économies déjà mis en œuvre, le Groupe a dû faire face à une détérioration sévère de ses résultats. Il est apparu en effet que la société GLOBAL EXPORT BV ne parvenait pas à maîtriser le flux d'approvisionnement et logistique (retard dans les livraisons et qualité des marchandises livrées inégale), générant une insatisfaction auprès du réseau et une baisse du taux de fidélité.

Compte tenu de ces carences et du souhait exprimé par le réseau, la direction du Groupe Monceau Fleurs a décidé un recentrage sur son cœur de métier de franchiseur et l'arrêt de l'activité centrale d'achat et logistique.

Cette décision a impliqué de facto l'arrêt de l'activité de la société WHKS, aux Pays Bas, dont Global EXPORT BV était l'unique client.

En date du 8 juillet 2013, la liquidation de la société Global EXPORT BV a été prononcée par le tribunal de commerce d'Evry.

Conformément aux normes IFRS, et en particulier la norme IFRS 5, l'activité des sociétés Global et WHKS est reclassée en totalité sur l'exercice en activité abandonnée.

Afin de pouvoir établir, un comparatif par rapport à l'exercice précédent, un compte de résultat pro-forma est présenté également ci-après de manière synthétique et en Note 1 de manière intégrale :

LIBELLE	30/09/2013	30/09/2012
	(Hors Centrales d'achats)	(Hors Centrales d'achats)
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>11 218</b>	<b>12 093</b>
Achats consommés	(5)	(1 423)
Autres charges d'exploitation	(3 652)	(2 079)
Impôts, taxes et versements assimilés	(176)	(286)
Charges de personnel	(5 482)	(6 442)
Dotations d'exploitation	(1 337)	(228)
Autres charges et produits d'exploitation		2
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>564</b>	<b>1 637</b>
<b>EBITDA</b>	<b>1 901</b>	<b>1 865</b>

## b) Evènements postérieurs à la clôture

### Augmentation du capital en date du 21 octobre 2013

Le directoire, utilisant la délégation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 6 aout 2013, constate en date du 21 octobre la compensation de 1 134 392 d'obligations convertibles et de 2086 obligations sèches.

Cette opération a pour effet :

- L'augmentation des capitaux propres pour un montant de 17 millions d'euros (avant imputation des frais sur la prime d'émission) en contrepartie d'une diminution des dettes financières pour le même montant ;
- La création de 26 426 701 actions au profit de GMF Holding et au prix de souscription de 0,65 € soit une prime d'émission unitaire de 0,50€.

A l'issue de cette opération :

- Au 21 octobre 2013, Le capital social de Groupe Monceau Fleurs SA s'élève à 12 850 882,95€ divisé en 85 672 553 actions de 0,15€ chacune.
- La société GMF holding détient 80,5 % de la société Groupe Monceau Fleurs SA.

LIBELLE	30/09/2013	Impact des décisions du 21 octobre (Net ID)	21/10/2013
Capital	8 887	3 964	12 851
Primes liées au capital	3 735	12 514	16 249
Ecart de réévaluation			
Autres réserves et report à nouveau	12 420		12 420
Réserves de consolidation groupe	1 956		1 956
Réserves de conversion groupe	49		49
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(21 985)</b>	<b>(349)</b>	<b>(22 334)</b>
<b>Capitaux propres Part Groupe</b>	<b>5 063</b>	<b>16 429</b>	<b>21 192</b>

### ***Déménagement du siège opérationnel***

Le Groupe Monceau Fleurs a déménagé, le 11 octobre 2013, dans de nouveaux locaux situés au numéro 235 Avenue du Jour se Lève 92 100 Boulogne Billancourt.

### ***Modification de la Gouvernance***

Lors du conseil de surveillance du 12 novembre 2013, Anne Fege (Directrice du Sourcing) a été nommée membre du Directoire.

Anne Fege a été nommée Directrice Générale du Directoire lors du conseil de surveillance du 13 janvier 2014.



## NOTE 5 – INFORMATION SECTORIELLE

Le découpage de Groupe Monceau Fleurs, opéré en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » est identique à celui opéré en application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » aux fins d'identification des UGT ; ce découpage, fondé sur l'organisation du Groupe, repose sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et UGT du Groupe.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » permet de regrouper les secteurs opérationnels du Groupe présentant des performances et des caractéristiques économiques similaires.

Le Groupe est ainsi géré en deux secteurs opérationnels distincts, strictement identiques aux deux UGT correspondantes :

- Le secteur/UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy et Rapid Flore.

Au sein du Groupe, l'activité de franchiseur multi-enseignes, exercée au travers de l'UGT « Services », repose sur une recherche constante de synergie et de complémentarité entre les trois enseignes, qui présentent des caractéristiques économiques similaires :

√ Nature du produit : Offre commune basée sur le libre-service,

√ Nature des contrats : Synergie des termes juridiques et financiers des trois contrats de franchise.

√ Typologie des clients : Aucune différence entre les trois enseignes.

√ Communication mutualisée : Site internet mutualisé, communication grand public mutualisée, rationalisation des coûts publicitaires par la synergie des trois enseignes au profit de l'ensemble des franchisés du Groupe.

√ Services animation/développement/finance mutualisés.

Cette recherche de synergie et de complémentarité entre les trois enseignes est également appréciée à la lumière du nombre important de franchisés multi-enseignes du Groupe ; cette politique contribue nécessairement à l'interdépendance des entrées de trésorerie que constituent les redevances perçues des franchisés.

En effet, le Groupe a mis en œuvre il y a plusieurs années une politique de synergies entre les trois enseignes. Lorsque qu'un franchisé exploitant déjà un magasin sous une première enseigne souhaite exploiter d'autres magasins sous d'autres enseignes, le Groupe lui donnera, à juste titre, la préférence par rapport à un candidat franchisé, nouvel entrant au sein du Groupe.

- Le secteur/UGT « Produits » comprenait l'activité de « vente en gros » et de « vente au détail ».

A la suite de la décision d'arrêt des fonctions de centrale d'achat, l'UGT Produits a de facto été déprécié à 100%.

L'information par zone géographique n'est pas présentée en raison du caractère non significatif des activités réalisées à l'étranger.



## NOTE 6 – CHIFFRE D’AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

En euros	2013	2012	2012 Pro-Forma
Ventes de marchandises	1 500 013	40 762 550	1 684 962
Production vendue de biens	18 187	58 382	58 382
Production vendue de services	8 663 008	10 229 386	10 229 386
Produits des activités annexes	836 851	207 317	144 525
		89 526	(23 966)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>11 218 059</b>	<b>51 347 162</b>	<b>12 093 289</b>

La baisse de chiffre d'affaires « marchandises » est liée à l'arrêt de l'activité « vente de produit en gros » sur le second semestre.

A contrario, l'augmentation de la ligne « Produits des activités annexes » correspond aux produits perçus par le référencement.

## NOTE 6 BIS – RESULTAT OPERATIONNEL NON COURANT

Le résultat opérationnel non courant s'élève à – 4 M€ et se décompose comme suit :

- Charges liées à la restructuration en cours du groupe pour 2,1 M€ dont
  - o Les coûts induits par l'arrêt d'activité de la fonction centrale d'achat pour 1,6 M€
  - o D'autres coûts pour 0,5 M€.
- Coûts provisionnés concernant des litiges exceptionnels pour 1,9 M€

Il est à noter qu'un litige opposant le Groupe à une tierce partie n'a pas été provisionné en totalité dans la mesure où le risque est jugé comme étant non significatif.

## NOTE 7 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier se décompose comme suit :

### a) Produits financiers

En euros	2013	2012
Revenus des créances rattachées à des participations		
Rep./Provisions actifs financiers	495	
Reprise sur provisions dépréciation titres – groupe	(4 387)	
Produits nets sur cession de VMP	2 614 939	7 843 923
Autres produits financiers		
<b>Produits financiers</b>	<b>2 611 047</b>	<b>7 843 923</b>

En 2012, l'impact « IFRS » du rééchelonnement de la dette obligataire sur 10 ans à la suite du jugement du 3 mai 2012 était un produit financier d'un montant de 7,5 M€ (ce dernier est inclus dans les 7,8 M€ d'autres produits financiers)

En 2013, les dettes du plan, autres que les dettes obligataires (emprunts bancaires et dettes fournisseurs) ont été actualisées sur le nouveau plan de sauvegarde arrêté au 16 septembre 2013, cela a pour effet de générer un produit financier de 2, 3 M€.

Cette actualisation n'avait pas été enregistrée précédemment compte tenu de l'issue qui pouvait être incertaine lors de l'ancien plan de sauvegarde.

Le taux d'actualisation retenu est de 10,5% soit le même taux que celui utilisé pour réaliser les tests d'impairment.

#### b) Charges financières

En euros	2013	2012
Charges d'intérêts	(6 584 126)	(2 461 557)
Pertes de change sur opérations financières	(4)	(12)
Autres charges financières	(2 850)	(35 751)
Autres charges financières - groupe	(1 417)	(5 280)
Dot/Prov. risques et charges financiers		(681 694)
Dot/Provisions sur actifs financiers		(319 980)
Dotations provisions dépréciation titres - groupe		3 471
<b>Charges financières</b>	<b>(6 588 397)</b>	<b>(3 500 803)</b>

Les opérations du 21 octobre 2013, tout en étant des opérations post-clôtures, constatent la compensation des 1 134 392 obligations convertibles et 2 086 obligations sèches contre une émission de nouvelles actions (Cf. Note 23).

Dans la mesure, où il existe un différentiel négatif entre la juste valeur des actions et celle des obligations, le montant de la charge a été constaté dès le 30 septembre 2013. Ce dernier est d'environ 3, 9 millions d'euros. Il est inclus dans la ligne charges d'intérêts.

## NOTE 8 – IMPOTS

#### a) Charge d'impôt sur les résultats

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

En euros	2013	2012
Impôt sur les bénéfices	(115 659)	(155 975)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
Impôts différés	2 560 345	(2 000 003)
Carry-back		
<b>Charges d'impôt sur le résultat</b>	<b>2 444 686</b>	<b>(2 156 979)</b>

La CVAE a été reclassée en impôts sur les bénéfices pour un montant de 116 K€.

Les mouvements sont décrits ci-après :

Activation d'impôt différé	3,7
Produit d'impôt différé sur traitement dette obligataire	1,5
Charges d'impôt différé constatées sur élimination des intragroupes	-1,6
Autres charges d'impôts différés	-1
Produits d'impôt	2,6

	K€	Base	charge d'impôts	incidence sur le taux d'impôt
Déficit Reportable		11 061	3 687	33%
Incidence des différés d'imposition		(3 381)	(1 127)	33%
Autres*				
Charges d'impôt sur le résultat*			2 560	
Taux d'imposition effectif				33%

\* Hors CVAE

(\*) : hors reclassement précédemment cité lié à la CVAE

#### b) Impôts différés

En euros	2013	2012
<b>Impôts différés - Actif</b>		
Ouverture	4 037 667	3 601 764
Variation nette	5 269 612	435 903
<b>Clôture</b>	<b>9 327 279</b>	<b>4 037 667</b>
<b>Impôts différés - Passif</b>		
Ouverture	7 712 123	5 309 718
Variation nette	2 757 477	2 402 405
<b>Clôture</b>	<b>10 469 600</b>	<b>7 712 123</b>

Au 30 septembre 2012, le stock d'impôts différés activés est d'un montant 2 847 K€.

Au 30 septembre 2013, 3 687 K€ d'impôts différés ont été activés sur l'exercice.

Ce montant a été analysé à la clôture sur les principales hypothèses (y compris horizon temps pour l'estimation des bénéfices futurs) qui ont notamment servi aux tests de dépréciations (voir Note 11) pour les UGT.

Il apparaît à ce jour qu'il n'y a pas de remise en cause du stock d'impôts différés activés.

Le stock d'impôt différé sera consommé sur une durée de 8 années.

Il est à noter que la base non activée est au 30 septembre 2013 de 11 millions d'euros.



## NOTE 9 – RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES

Au 30 septembre 2013, les sociétés CARFLORE, FORMAFLORE, FLORE DISTRI sont de nouveau en activités abandonnées et entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 5.

De plus, les sociétés WHKS, Global BV, SALMON ont été reclassées en activités abandonnées :

Le résultat net des activités abandonnées s'analyse de la façon suivante :

En euros	2013	2012
Résultat net des activités abandonnées	(18 164 961)	(832 743)
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>(18 164 961)</b>	<b>(832 743)</b>

Le tableau ci-après récapitule les différents éléments composant le résultat des activités abandonnées par entité :

Résultats par Entités		M€
Carflore	Perte constatée	NS
Flore Distribution	Perte constatée	(1,5)
Formaflore	Perte constatée	NS
WHKS	Perte constatée	(2,3)
Salmon	Perte constatée	(0,1)
Global	Profit de consolidation sur pertes accumulées	5
	Reclassement des dotations constatées par les autres sociétés sur la perte engendrée par l'arrêt de Global	(6,5)
UGT	Dépréciation de l'UGT Produits	(11,6)
Flore Distribution	Provisions sur perte future liée à la probable déconsolidation	(1,1)
	<b>TOTAL</b>	<b>(18,1)</b>

Comme indiqué précédemment, la dépréciation de l'UGT produits est intégrée dans le poste activité abandonnée.

De plus, une provision complémentaire a été enregistrée sur la perte future engendrée sur la déconsolidation de la société Flore Distribution.



## NOTE 10 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la Note 2-C-(e) Résultat par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	30/09/2013	30/09/2012
<b>En euros</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	(21 984 739)	(2 508 855)
<b>En nombre d'actions</b>		
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	59 245 852	7 245 853
Effet de la dilution :		
(-) Obligations convertibles :	129 000	129 000
(-) Actions propres	(11 344)	(408)
(-) Attribution d'actions gratuites :		
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	60 453 508	8 464 445
<b>En euros</b>		
Résultat net dilué par action :	(0,36)	(0,30)
Résultat net par action :	(0,37)	(0,35)

## NOTE 11 – ECARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation est calculé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités, après affectation aux actifs et passifs identifiables, dès lors que cette procédure est appropriée.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

L'UGT correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Les UGT, qui correspondent aux secteurs opérationnels, représentent les axes métiers du groupe et sont indépendantes des entités juridiques.

Comme précisé à la note 5 du présent document, le Groupe est géré en deux secteurs opérationnels distincts, correspondant, à l'identique, à deux UGT :

- Le secteur/UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy et Rapid'Flore.

- Le secteur/UGT « Produits » comprend désormais l'activité « vente au détail » des produits sur un point de vente unique à destination d'une clientèle de particuliers.



Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d'acquisition par participation :

Ecarts d'acquisition - Valeur brute	30/09/2013	30/09/2012
<b>Partenaires</b>		
Monceau Fleurs	1 466 333	1 466 333
Happy IG	8 039 531	8 039 531
Hauraunize	11 368 461	11 368 461
KSV IG	8 755 609	8 755 609
Générale des Végétaux	67 046	67 046
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>29 696 980</b>	<b>29 696 980</b>

**Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie en 2013**

En K€	UGT Produits	UGT Services	Total
Happy Inc		8 040	8 040
Hauraunize-Rapid'Flore	2 826	8 542	11 368
KSV BV-WHKS	8 755		8 755
Monceau Fleurs		1 466	1 466
LGDV		67	67
<b>Total</b>	<b>11 581</b>	<b>18 115</b>	<b>29 696</b>

Il n'y a pas eu d'acquisition sur la période.

Le montant de l'UGT produits est déprécié à 100%.

#### Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent subir un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Ce test est effectué en septembre de chaque exercice comptable dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe. En cas de différence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel sous le libellé « Dépréciation des Goodwill ». La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT du Groupe, aux actifs nets correspondants.

- UGT Produits :

Eu égard à la décision de l'associé unique de la Société GLOBAL BV en date du 27 juin 2013 (Voir Note 4), aux impacts de cette dernière sur WHKS (Global BV étant l'unique client de WHKS), l'UGT produits qui regroupe les activités de centrale d'achat (Global BV et WHKS) du Groupe, a été déprécié à 100% pour un montant de 11 581 K€ (Voir Note 9).

- UGT Services :

Il n'existe à ce jour aucun indice de perte de valeur significatif sur l'UGT services

Au 30 septembre 2013, les valeurs recouvrables des UGT Services correspondent à leur valeur d'utilité et sont essentiellement déterminées à partir des flux de trésorerie futurs d'exploitation basées sur l'activité des cinq prochaines années ainsi que d'une valeur terminale. Les hypothèses clés sur lesquelles la Direction a fondé ses projections de flux de trésorerie portent sur le taux d'actualisation, les taux de croissance, les prévisions d'évolution des prix de vente et des coûts d'exploitation. La Direction a déterminé le taux d'actualisation sur la base du taux sans risque auquel a été ajoutée une prime de risque adaptée. Le Groupe a préparé les projections de flux de trésorerie sur la base, d'une part, du budget 2013/2014 et, d'autre part, du business plan.

Les taux de croissance retenus dans le business plan reflètent les meilleures estimations de la Direction.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- o Des prévisions détaillées sur 5 ans,
- o Un taux d'actualisation de 10,5%,
- o Un taux de croissance de 1 % pour le calcul de la valeur terminale,
- o Une valeur de marque représentant 45 % de la valeur des actifs incorporels. Ce ratio résulte d'une analyse du rôle des marques dans la création de valeur.

Une analyse de sensibilité a été réalisée pour l'UGT service portant sur le taux d'actualisation et le taux de la croissance incluse dans la valeur terminale.

Valorisation de l'UGT Services (en M€)

Taux d'actualisation			
Taux de croissance	10,0%	10,5%	11,0%
0,5%	32,9	31,1	29,4
1,0%	34,4	32,4	30,6
1,5%	36,1	33,9	31,9

Il est à noter qu'en moyenne l'ouverture d'un magasin par an sur la durée du plan a un impact de 1 116 K€ sur la valorisation de l'UGT service.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieures à leur valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée. Il en est de même pour la valeur des marques.

## NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

En euros	2012	2013	Augmentation (Inv.Prêts,Emp)	Diminution (Cess, Retir.)	Autres variations
<b>Frais d'établissement</b>					
Frais de recherche & développement	180 363	180 363			
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	14 817 454	14 958 612	146 357	(5 200)	
Droit au bail					
Fonds commercial	2 861 428	2 861 428			
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	147 291	40 134	(107 157)		
Avances et acomptes s/Immo. Incorp.					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 006 536</b>	<b>18 040 536</b>	<b>39 200</b>	<b>(5 200)</b>	



Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts d'acquisition et se décompose comme suit :

En K€	UGT Produits	UGT Services	Total
Marque Rapid'Flore		7 200	7 200
Marque Happy		2 500	2 500
Marque Monceau Fleurs		4 399	4 399
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>14 099</b>	<b>14 099</b>

Le fonds commercial est notamment constitué du fonds exploité par la société Monceau Fleurs SA, sise au 92 Boulevard Malesherbes-75 008 Paris, valorisé pour un montant de 2 722 K€.

LIBELLE	2012	2013	Dotation	Reprise	Diminution (Cess. Remb.)
Amortissements des frais de rech. & développ.	(180 363)	(180 363)			
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(308 615)	(439 299)	(135 885)		5 200
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>(488 978)</b>	<b>(619 662)</b>	<b>(135 885)</b>		<b>5 200</b>

LIBELLE	2012	2013	Dotation	Reprise	Diminution (Cess. Remb.)
Provisions sur fonds commercial	0	(139 100)	(139 100)		
<b>Provisions des immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>(139 100)</b>	<b>(139 100)</b>		

Les provisions pour dépréciations concernent un fonds de commerce détenus par la société PB Participation.

## NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations corporelles :

En euros	2012	2013	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess. Remb.)	Variations de périmètre
Constructions	464 745	464 745			
Constructions sur sol d'autrui					
Installations techniques, matériel & outillage	111 213	33 244			(77 969)
Autres immobilisations corporelles	1 526 106	1 073 774	30 137	(201 253)	(281 215)
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>2 102 063</b>	<b>1 571 763</b>	<b>30 137</b>	<b>(201 253)</b>	<b>(359 184)</b>

LIBELLE	2012	2013	Dotation	Reprise	Diminution (Cess, Remb.)
Amortissements des constructions	(215 349)	(246 275)	(30 926)		
Amortissements install tech. matériel & outill.	(51 026)	(32 258)	(7 041)	25 809	
Amortissements des autres immobilisations corp.	(930 853)	(784 917)	(378 419)	185 996	338 359
<b>Immobilisations corporelles - Amortissements</b>	<b>(1 197 228)</b>	<b>(1 063 450)</b>	<b>(416 386)</b>	<b>211 805</b>	<b>338 359</b>

LIBELLE	2012	2013	Dotation	Reprise	Diminution (Cess, Remb.)
Provisions sur autres immo. Corporelles		(52 166)	(52 166)		
<b>Immobilisations corporelles - Provisions</b>		<b>(52 166)</b>	<b>(52 166)</b>		

La diminution des immobilisations corporelles est liée à l'arrêt de l'activité Centrale d'achat qui nécessitait des infrastructures importantes.

## NOTE 14 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

En euros	2012	2013	Variation situation nette	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	Ecart de conversion
Titres mis en équivalence	143 827	160 071	(2 858)			(82 880)	101 982
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>143 827</b>	<b>160 071</b>	<b>(2 858)</b>			<b>(82 880)</b>	<b>101 982</b>

Au compte de résultat, le résultat des sociétés mises en équivalence qui s'élève à -71 K€ provient principalement de :

- Monceau Fleurs Italie France : -14 K€
- Maison de Verdi : -48 K€
- Monceau Fleurs Belgium : 7 K€
- Magie Florale : 15 K€
- Centrale des fleurs : -13 K€.

Les autres variations sont en majeure partie expliquées par les reclassements négatifs des titres mis en équivalence dans le poste provisions (voir Note 22).

## NOTE 15 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la note 2-C-(h) Autres actifs financiers, les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur de réalisation probable est inférieure à leur valeur d'origine.

Les autres actifs financiers se décomposent de la manière suivante :

En euros	2012	2013	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Titres de participation	546 005	546 104	100				
Dividendes à recevoir							
Autres créances ratt. à des participations - part > 1an	772 500	772 500					
<b>Participations et créances rattachées - Valeur brute</b>	<b>1 318 505</b>	<b>1 318 604</b>	<b>100</b>				
Prêts	26 050	26 050					
Dépôts et cautionnements versés	1 051 640	299 052	243 748	(996 336)			
Autres créances immobilisées	8 750	8 750					
<b>Autres immobilisations financières - Valeur brute</b>	<b>1 066 440</b>	<b>333 852</b>	<b>243 748</b>	<b>(996 336)</b>			

La diminution des dépôts et cautionnements correspond à l'arrêt de l'activité de Global Bv.

En euros	2012	2013	Dotations	Reprise	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Provisions sur titres de participation	(434 742)	(340 750)		93 992				
Provisions des autres créances ratt. à des participat. - part >	(27 500)	(27 500)						
<b>Participations et créances rattachées - Provisions</b>	<b>(462 242)</b>	<b>(368 250)</b>		<b>93 992</b>				
Provisions sur prêts		(26 050)	(26 050)					
Provisions sur dépôts et cautionnements	(14 614)	(91 970)	(77 357)					
Provisions sur autres créances immobilisées	(8 750)	(8 750)						
<b>Autres immobilisations financières - Provisions</b>	<b>(23 364)</b>	<b>(126 770)</b>	<b>(103 407)</b>					

## NOTE 16 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent de la façon suivante :

En euros	2012	2013	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	7 625 817	5 290 242		(2 335 575)			
Créances fiscales hors IS	10 117	10 050		(67)			
Comptes courants - actif	895 143	3 163 256	2 268 113				
Autres créances	42 363	53 748	11 385				
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	1 131	64 375	63 244				
Charges à répartir		1	1				
Compte de liaison actif	(6 075)	(11 813)		(5 738)			
Ecart de conversion - actif							
<b>Autres actifs non courants - Valeur brute</b>	<b>8 568 496</b>	<b>8 569 859</b>	<b>2 342 743</b>	<b>(2 341 380)</b>			



En euros	2012	2013	Dotation	Reprise	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Prov. clients et comptes rattachés	(5 403 013)	(3 209 057)		2 193 956				
Prov. comptes courant actif	(192 356)	(1 383 385)	(1 191 029)					
<b>Autres actifs non courants - Provisions</b>	<b>(5 595 369)</b>	<b>(4 592 442)</b>	<b>(1 191 029)</b>	<b>2 193 956</b>				

Le constat de l'arrêt d'activité de Global Bv. et donc la déconsolidation de cette dernière implique une diminution des postes de créances clients avec en parallèle les créances douteuses qui étaient dépréciées.

## NOTE 17 – STOCKS

Les stocks se décomposent comme suit :

En euros	2013	2012
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	3 267	9 340
Stocks de marchandises	28 000	602 017
Provisions s/ stocks - marchandises		(44 215)
<b>Total Stocks - Net</b>	<b>31 267</b>	<b>567 143</b>

La valorisation des stocks est dorénavant non significative eu égard à l'arrêt de l'activité centrale d'achats.

## NOTE 18 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent ainsi :

En euros	2013	2012
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	6 639 634	4 363 191
Prov. clients et comptes rattachés < 1 an	(5 059 239)	
<b>Total Créances clients - Net</b>	<b>1 580 395</b>	<b>4 363 191</b>

La diminution du poste de créances nette est liée à l'explication précédente.

## NOTE 19 – AUTRES CREANCES

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

En euros	2013	2012
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	21 754	43 361
Créances fiscales hors IS - part à moins d'un an	2 737 723	3 259 325
Comptes courants groupe - part à moins d'un an	65 207	
Créances sur cessions d'actifs < 1 an	12 669	2
Prov créances sur cessions immo. < 1 an	(12 667)	(0)
Autres créances - part à moins d'un an	216 653	271 477
Prov. autres créances - part à moins d'un an	(186 573)	(124 124)
Intérêts courus sur créances		
<b>Total Autres créances - Net</b>	<b>2 864 767</b>	<b>3 450 040</b>

	2012	2013	Variation de bas de bilan	Autres variations	Écarts de conversion	Variations de périmètre
Charges constatées d'avance < 1an	361 642	1 271 220	1 086 340			(176 763)
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>361 642</b>	<b>1 271 220</b>	<b>1 086 340</b>			<b>(176 763)</b>

Le poste Charges Constatées d'avance se compose essentiellement de frais pour 1 048 K€ qui seront imputés, nets d'impôts, sur la prime d'émission de l'augmentation de capital du 21 octobre 2013.

## NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent comme suit :

En euros	2013	2012
Disponibilités	836 724	2 558 860
<b>Total Trésorerie Actif et équivalents de trésorerie - Net</b>	<b>836 724</b>	<b>2 558 860</b>

En euros	2013	2012
Concours bancaires (dettes)	13 737	146 216
Intérêts courus non échus - passif	1 932	969
<b>Total Trésorerie Passif</b>	<b>16 669</b>	<b>147 185</b>

Une très large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euro. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la monnaie nationale afin d'assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.



## NOTE 21 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente ou abandonnés s'analysent comme suit :

En euros	2013	2012
Activités abandonnées	723 793	396 663
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>	<b>723 793</b>	<b>396 663</b>
Passifs relatifs à des activités abandonnées	1 827 954	1 177 161
<b>Passifs directement liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente</b>	<b>1 827 954</b>	<b>1 177 161</b>

## NOTE 22 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les principes d'évaluation des provisions pour risques et charges et leurs natures sont décrits dans la Note 2-C-(o) Provisions.

Les variations des provisions au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

En euros	2012	2013	Dotation	Reprise	Autres variations
Provisions pour litiges	433 975	3 917 702	3 483 727		
Autres provisions pour risques - part < 1 an	234 525	217 026		(17 499)	
<b>Provisions pour risques</b>	<b>668 500</b>	<b>4 134 728</b>	<b>3 483 727</b>	<b>(17 499)</b>	
Provisions pour pensions et retraites	81 309	75 728		(5 581)	
Autres provisions pour charges					
Autres provisions pour charges - part < 1 an	885 302	1 307 235	504 813		(82 880)
<b>Provisions pour charges</b>	<b>966 611</b>	<b>1 382 963</b>	<b>504 813</b>	<b>(5 581)</b>	<b>(82 880)</b>

La majeure partie des dotations constatées sur le semestre est en relation avec les éléments non courants décrits dans la note 6 bis (en supra).

Les reclassements concernent les situations nettes négatives des titres mis en équivalence.

## NOTE 23 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

En euros	2012	2013	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Emprunts obligataires	17 635 518	7 082 455			(10 553 063)		
Emprunts auprès établis. de crédit	2 692 921	741 185	39 915	(1 563 940)	(441 000)		13 288
Emission titres part, et avances de l'état							
Autres emprunts et dettes assimilées	1 085 960	2 049 960		(8 000)	972 000		
<b>Dettes financières - Non courant</b>	<b>21 414 399</b>	<b>9 873 600</b>	<b>39 915</b>	<b>(1 571 940)</b>	<b>(10 022 063)</b>		<b>13 288</b>

En euros	2012	2013	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Emprunts obligataires - part à moins d'un an		17 177 000			17 177 000		
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	483 148	483 148					
Intérêts courus sur emprunts	977 538	987	1 321 359	(910)	(2 297 000)		
<b>Dettes financières - Courant</b>	<b>1 460 686</b>	<b>17 661 135</b>	<b>1 321 359</b>	<b>(910)</b>	<b>14 880 000</b>		

Le montant des dettes obligataires se décompose de la manière suivante :

La renégociation du plan de sauvegarde a entraîné une modification substantielle des précédentes dettes obligataires comptabilisées (Cf. en supra Note 4).

Conformément à ce qui a pu être indiqué dans la note liée au résultat financier, et ce en tenant compte des opérations post clôture, une charge financière d'un montant de 3 891 K€ a été enregistrée.

En tenant compte d'un taux d'actualisation de 10,5%, la juste valeur de l'emprunt obligataire convertible en action est de 15 897 K€ et la juste valeur du second emprunt obligataire est de 8 361 K€, soit un montant total de 24 259 K€.

Au 21 octobre 2013, la juste valeur de l'emprunt obligataire convertible en action sera de 1 022 K€, la juste valeur du second emprunt obligataire sera de 6 061 K€, soit une diminution des dettes financières de 17 177 K€.

	K€
Ancienne Valorisation Obligations Convertibles	13 245
Ancienne Valorisation Obligations Sèches	6359
Impact sur la désactualisation sur 9 ans	763
Impact sur la compensation du 21 octobre	3891
Juste valeur au 30/09/2013	24 258
Compensation du 21 octobre	-17 177
<b>Juste valeur au 21 octobre Dette obligataire</b>	<b>7 081</b>

Il convient de rappeler que comme indiqué Note 4 de la présente annexe, en date du 16 septembre 2013, le tribunal de commerce de Paris a homologué la renégociation du plan de sauvegarde qui lui a été conjointement présenté par Maître Thevenot (administrateur judiciaire) et le Groupe Monceau Fleurs. Ce jugement fait suite à celui du 3 mai 2012 qui mettait fin à la procédure ouverte le 27 octobre 2011 et ouvrait la phase de mise en œuvre du plan de sauvegarde.

Ce plan prévoit le remboursement de 100 % du solde de la dette obligataire, intérêts inclus, en 9 échéances annuelles progressives, la première échéance en septembre 2013, comme suit :

- Année 1 : 2%
- Année 2 : 6%
- Année 3 : 8%
- Année 4 : 10%
- Année 5 : 12%
- Année 6 : 15%
- Année 7 : 15%
- Année 8 : 15%
- Année 9 : 17%

La 1<sup>ère</sup> échéance du plan a été réglée dans le courant du mois de décembre 2013.

## NOTE 24 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

En euros	2013	2012
Dettes fournisseurs	1 041 000	1 577
<b>Autres dettes non courantes</b>	<b>1 041 000</b>	<b>1 577</b>

La part non courante des dettes fournisseurs correspond à la partie liée à l'actualisation du plan.

## NOTE 25 – DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs ont varié de la façon suivante :

En euros	2013	2012
Dettes fournisseurs - part < 1 an	1 510 335	7 326 830
Avances, acomptes reçus sur commandes	8 741	24 750
<b>Total Autres créances - Net</b>	<b>1 519 076</b>	<b>7 351 580</b>

## NOTE 26 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres dettes et passifs courants s'analysent ainsi :

En euros	2013	2012
Dettes sociales - part < 1 an	1 388 746	1 442 882
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	3 498 794	4 404 246
Comptes courants groupe - part < 1 an	509 792	1 436 032
Dettes s/ acquis. d'immo. - part < 1 an		3 030
Autres dettes - part < 1 an	257 906	1 288 953
Intérêts courus sur dettes		
Produits constatés d'avance - part < 1 an	660 247	724 444
<b>Autres passifs courants</b>	<b>6 335 486</b>	<b>9 299 567</b>



Il convient de rappeler qu'en date du 16 février 2012 et 25 juillet 2012, la Commission des Chefs des Services Financiers et des Représentants des Organismes de Sécurité Sociale et de l'Assurance Chômage de Paris (CCSF) a autorisé les sociétés du Groupe à apurer leur passif fiscal et social indiqué dans le tableau ci-dessus par échéance mensuelle de 76,5 K€, avec une revue des mensualités au terme de la douzième mensualité.

## NOTE 27 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du Groupe se répartissent de la manière suivante :

Libellé	30/09/2013	30/09/2012
Cadres	33	26
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	41	104
Ouvriers		
<b>Effectif moyen total</b>	<b>74</b>	<b>130</b>

## NOTE 28 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Objectifs et politique de gestion des risques financiers

#### *Risque de résolution du Plan de Sauvegarde et flexibilité amoindrie pendant la durée du Plan de Sauvegarde*

La Société est tenue, jusqu'au 30 septembre 2021, de respecter les termes du Plan de Sauvegarde, et notamment les échéances de remboursement (voir ci-dessous le facteur de risque « Risques liés à l'endettement du Groupe »).

En cas de non-respect des termes du Plan de Sauvegarde, le Tribunal de commerce de Paris pourrait prononcer la résolution du Plan sur avis du Parquet et du commissaire à l'exécution du Plan de Sauvegarde.

Si la Société est alors en cessation des paiements, le Tribunal pourrait ouvrir une procédure de redressement judiciaire à condition qu'un redressement soit considéré comme possible.

À défaut, le Tribunal prononcerait la liquidation judiciaire.

Par ailleurs, certaines modifications du Plan de Sauvegarde pourraient s'avérer nécessaires au cours des quatre prochaines années, notamment pour réagir aux changements qui pourraient affecter les activités du Groupe ou les marchés sur lesquels il opère.

Dans la mesure où les modifications envisagées ne seraient pas considérées comme substantielles dans les objectifs ou les moyens du Plan au sens de l'article L. 626-26 du Code de commerce, le Groupe pourrait procéder à ces ajustements sans approbation préalable. Néanmoins, toute modification substantielle du Plan de Sauvegarde, au sens de l'article L.626-26 du Code de commerce requerrait l'accord préalable des Comités des créanciers et de l'assemblée des obligataires puis l'approbation du Tribunal de Commerce.



### ***Risques liés à l'activité de la société***

#### ***Risques liés à l'évolution du marché***

Le marché de la vente des végétaux d'ornement (végétaux d'intérieur et d'extérieur) est un marché relativement mature. Le marché reste dépendant en particulier de l'attitude et des habitudes des consommateurs pour les événements de type festif et de la concurrence que peuvent représenter d'autres idées de cadeaux (marchés du chocolat et autres gâteaux, marchés du livre, ...).

#### ***Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques d'approvisionnement***

Les fleurs et plantes représentent aujourd'hui une commodité dont les prix sont négociés sur différents marchés au niveau mondial, et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la majorité des échanges mondiaux. Des décalages entre les productions et les demandes mondiales pourraient avoir des conséquences non négligeables en terme de prix de revient de la « matière première » achetée par les franchisés, et ainsi avoir un impact sur le niveau d'activité si les clients finaux n'étaient pas enclins à supporter une hausse des prix de ventes de la matière première des bouquets et autres compositions florales.

Ces risques de fluctuations des prix d'achats semblent aujourd'hui mieux maîtrisés par les franchisés et par le marché du « B To C » en particulier au travers du référencement de plusieurs fournisseurs (risque dilué).

#### ***Délais de paiement clients***

Les facturations passées par le Groupe et correspondant aux commandes des franchisés sont généralement réglées par prélèvement dès l'émission des factures. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée en général lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

#### ***Risques de change***

La Société n'a pas de relation la conduisant aujourd'hui à réaliser des transactions en une autre devise que l'euro. En conséquence, aucun risque de change n'est à ce jour supporté par le Groupe. La Société n'a de fait pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

#### ***Risques sur actions***

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible de la Société est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

#### ***Risques de taux***

L'endettement consolidé des emprunts contractés par le Groupe au 30 septembre 2013 s'élève à 27 534 K€ ;  
Au 21 octobre, il sera de 10 357 K€

Pour ces prêts à moyen terme, les risques d'exigibilité de l'ensemble des contrats sont standards et correspondent aux conditions générales de prêts à moyen terme. Il n'y a pas de covenants financiers.

Compte tenu de son endettement bancaire et de la structure des emprunts contractés (contrats de prêts à taux fixe), la société n'est pas soumise à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les éléments de passif, si une hausse des taux était constatée.

#### ***Risques de liquidité***

Le Groupe dispose au 30 septembre 2013 d'une trésorerie (disponibilité et VMP) de 836 K€.



Compte tenu des échéances à venir, de l'homologation du Plan de Sauvegarde, et des événements post-clôtures, le Groupe n'apparaît pas exposé à un risque de liquidité.

### Ratio d'endettement

Le Groupe cherche à maintenir une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses fonds propres. La structure de l'endettement est présentée ci-après :

En K€	30/09/2013	30/09/2012	21/10/2013 (*)
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilité	836	2 557	836
Concours bancaires courants	- 16	- 147	- 16
Trésorerie nette	<b>820</b>	<b>2 410</b>	<b>820</b>
Endettement, part long terme	9 873	21 414	9 873
Emprunt auprès des établissements de crédits, part court terme	484	1 461	484
Autres dettes financières à court terme	17 177		
Endettement financier brut	<b>27 534</b>	<b>22 875</b>	<b>10 357</b>
Endettement financier net	- <b>26 714</b>	- <b>20 465</b>	- <b>9 537</b>

La colonne marquée par un astérisque tient compte des opérations du 21 octobre 2013, augmentation de capital par incorporation de créances.

### Information concernant les parties liées

Au 30 septembre 2013, il n'existe plus de transactions significatives avec des parties liées.

### Engagements hors-bilan

Pour la société Monceau Fleurs, un emprunt est assorti d'une sûreté réelle pour la somme de 600 K€.

De plus, 900 parts sociales de la société LGDV ont été nanties par la société GMF dans le cadre de l'acquisition de la société Hauraunize.

L'emprunt souscrit le 01/10/2008 d'un montant de 2 300 K€ par la société GMF auprès du Crédit Lyonnais ainsi que celui souscrit auprès de la BRED le 14/11/2008 d'un montant de 2 300K€ sont garantis par le nantissement de 60 000 actions de la société HAURAUNIZE acquise par GMF.

Dans le cadre de la décision prise par la CCSF, en date du 16 février 2012, la société GMF doit conserver un compte courant bloqué à hauteur de 650 K€ réparti de la manière suivante 53 K€ dans la société MF SA, 293 K€ dans la société EURL Global, 89 K€ dans la société Floria Création SAS, 46 K€ dans la société Flore Distribution SCA, 133 K€ dans la société LGDV SAS et 36 K€ dans la société Happy Inc. SAS.